

Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion des membres du Comité Syndical de l'USESA qui aura lieu le :

MARDI 30 MARS 2021 à 18 H 00
Réunion en visioconférence

A l'ordre du jour :

1) Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 09 Mars 2021,

Finances

2) Rapport de contrôle financier de la Délégation de Service Public exercice 2019

3) Présentation et vote du Compte Administratif 2020,

4) Approbation du Compte de Gestion 2020,

5) Délibération sur l'affectation des résultats au Budget 2021,

6) Présentation et vote du Budget Primitif 2021,

7) Ouverture d'une autorisation de programme pour l'opération « Canalisations réservoirs Les Chesneaux- Lauconnois et Pont SNCF Château-Thierry »

8) Ouverture d'une autorisation de programme pour l'opération « Interconnexion Courmont - Sergy »

9) Autorisation de programme pour l'opération « Interconnexion des réseaux Château-Thierry - La Ferté Milon - Villers Cotterêts »,

10) Autorisation de programme pour l'opération « Interconnexion des réseaux entre Château-Thierry et Fère en Tardenois »,

11) Autorisation de programme pour l'opération « Réhabilitation de l'usine de la Plaine »,

12) Création d'une provision pour dépréciation de créances,

13) Budget Incendie : présentation et vote du Compte Administratif 2020,

14) Budget Incendie : approbation du Compte de Gestion 2020,

15) Budget Incendie : délibération sur l'affectation des résultats au Budget 2021,

16) Budget Incendie : présentation et vote du Budget Primitif 2021,

- 17) Budget incendie : Provision pour dépréciation de créances,
- 18) Procès-verbal de mise à disposition de l'ensemble des éléments de l'actif et du passif entre la Communauté d'Agglomération de Château-Thierry et l'USESA consécutifs au transfert de la compétence eau potable (communes de Courmont-Sergy-Brécy-Coincy-Nogentel)

Environnement

- 19) Etude d'Aire d'Alimentation du Captage de Nogentel
- 20) Arrêt d'exploitation du captage de Rocourt Saint Martin,
- 21) Comblement puits de Rocourt Saint Martin

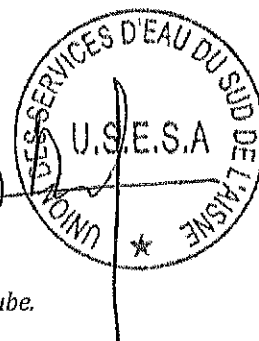
Administration générale

- 22) Lignes directrices de gestion
- 23) Plan d'action égalité femmes/hommes
- 24) Information sur les décisions prises en vertu de la délégation générale confiée au Président,
- 25) Questions diverses

Je compte vivement sur votre présence et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher (e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le 23 Mars 2021
Le Président

Hugues DAZARD



Les débats sont accessibles en direct au public de manière électronique via l'application Youtube.

Mention pour les délégués titulaires empêchés de participer à la réunion :

Il vous est rappelé que le délégué suppléant peut siéger aux réunions du comité syndical à la place du délégué titulaire, en cas d'empêchement temporaire de ce dernier (article L 5211-6 du CGCT)

Dans ce cas, le délégué titulaire empêché doit informer le Président de l'USESA du suppléant qu'il aura désigné pour siéger au comité syndical à sa place.

A toutes fins utiles, la liste des délégués suppléants vous est jointe au présent envoi.

Nous vous invitons à prévenir le Président de l'USESA par mail à contact.eau@usesa.fr

Le suppléant désigné doit être destinataire de la présente convocation et des documents annexés à celle-ci.

Ces documents seront transmis par l'USESA au suppléant désigné.